



A Crest, le 4 septembre 2020

Communiqué de presse

Lancement de l'expérimentation dans la Drôme d'une navette autonome en milieu rural

- 1^{er} service de mobilité autonome en territoire rural
- 5 km entre la gare de Crest et l'Ecosite du Val de Drôme
- Un équipement sobre de l'infrastructure

A partir de lundi 7 septembre 2020, une navette autonome circulera **entre la gare SNCF de Crest et l'Ecosite du Val de Drôme à Eure, dans la Drôme**. Cette expérimentation constituera une première en France : c'est en effet la première fois qu'un tel service de mobilité autonome est testé en territoire rural sur une route ouverte à la circulation automobile.

Le projet, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice des transports, est soutenu par le Département de la Drôme, la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée et la Ville de Crest en partenariat avec des entreprises implantées régionalement : Eurovia (VINCI) via ses activités d'équipements de la route, la société de transport drômoise Bertolami, qui opère la navette, et le fournisseur de système de conduite autonome rhodanien NAVYA, qui la fournit.

Jusqu'à fin janvier 2021, la navette électrique sans chauffeur, baptisée Beti, se déplacera en circulation réelle sur **un trajet d'environ 5 km**. Elle desservira, outre les deux terminus, sept arrêts intermédiaires de proximité et **dix passagers assis** pourront y prendre place.

Cette phase expérimentale sera l'occasion de relever de nombreux défis alternant zones urbaines et rurales. La plupart des expérimentations de véhicules autonomes sont localisées en ville, en site propre ou dans un environnement largement balisé. La zone rurale constitue un terrain d'expérimentation encore inexploré. Contrairement à la zone urbaine dense, où de nombreux points fixes tels que les immeubles... facilitent le repérage et la circulation de la navette, le milieu rural est constitué d'un environnement changeant au fil des jours et des saisons (végétation, cultures, neige...). **La navette se repère alors principalement grâce à l'infrastructure, aux éléments de signalisation routière en particulier**. Pour cela, en amont de l'expérimentation, le marquage routier a été refait et des panneaux verticaux ont été implantés ; un équipement frugal et économique de l'infrastructure pour le véhicule autonome.

L'autre grand défi du projet tient dans l'expérience client du véhicule autonome en milieu rural. Il s'agira notamment de **tester l'acceptabilité du véhicule sans conducteur par ses utilisateurs et les autres usagers de la route**. Bien que la navette soit dépourvue de chauffeur, un opérateur sera systématiquement présent à bord pour veiller au bon fonctionnement du service et guider les usagers pendant le voyage.

Au-delà de la période d'expérimentation, l'ambition des parties prenantes du projet est de créer un véritable **réseau de mobilité autonome fiable, économique et pérenne, au service des territoires ruraux**.



« Autorité organisatrice des transports pour Auvergne-Rhône-Alpes, la Région se doit de donner aux habitants de tous ses territoires des transports en commun performants. L'expérimentation de cette navette autonome entre Crest et Eurre, que nous avons voulue avec Paul VIDAL, est le signe qu'il ne doit pas y avoir de différence entre territoires ruraux et territoires urbains. » **Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

« La Drôme est engagée dans la transition énergétique et environnementale. De par sa grande diversité et sa taille, la mobilité est un vrai enjeu pour nos habitants et tous les acteurs. Comment connecter les hommes et les territoires, et assurer une mobilité facilitée ? Quelles solutions pour les milieux peu denses ? La navette autonome électrique testée pour la première fois en milieu rural est une des solutions possibles, qu'il convient de tester concrètement. Comment adapter nos routes et prévoir les équipements nécessaires pour faire circuler les modes de transports de demain, voilà le challenge auquel le Département de la Drôme est heureux de contribuer en accueillant cette première qui est aussi un bel exemple de mobilisation d'acteurs publics et privés pour une belle ambition partagée. » **Marie-Pierre Mouton, Présidente du Conseil départemental de la Drôme**

« A l'heure où une grande partie de la population péri-urbaine et rurale exprime son besoin vital de mobilité, il est normal que la communauté de communes se mette au service de ses habitants pour trouver des solutions. En cela, l'expérimentation constitue pour notre intercommunalité l'opportunité de rapprocher des extrémités de nos territoires aujourd'hui mal desservis. Le tout grâce à un service de transport collectif réellement innovant qui nous a immédiatement convaincus : nous avons déjà intégré la navette autonome à nos schémas de mobilité. Et nous avons des idées pour la suite ! » **Jean Serret, Président de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée**

« Pour notre commune et ses 9000 habitants, cette expérimentation devrait permettre de tester une véritable innovation pour un service de proximité. Outre les salariés qui se rendront de la gare SNCF à l'Ecosite d'Eurre, les habitants pourront également l'utiliser. Des arrêts intermédiaires desserviront des équipements publics, des commerces, des zones d'activités... Si l'expérience est concluante, ce système pourrait parfaitement trouver sa place dans notre projet de créer un nouveau parking hors du centre-ville pour désengorger Crest les jours de marché, en acheminant les gens en navette autonome. » **Hervé Mariton, ancien Ministre, Maire de Crest.**

« Cette expérimentation constitue un formidable terrain de jeu pour le concepteur et constructeur d'infrastructures que nous sommes. Elle nous permet d'inventer ici la mobilité autonome frugale. Pour instaurer un dialogue de qualité avec la navette, les voiries existantes ne nécessitent en effet qu'une adaptation de faible ampleur : seuls les marquages au sol et les panneaux de signalisation doivent être mis à niveau. C'est une très bonne nouvelle pour des collectivités territoriales soucieuses d'atteindre un équilibre économique tout en maîtrisant leur budget. » **Pauline Dalicier, Responsable Innovation pour les filiales spécialisées d'Eurovia**

« Bien que nous restions une PME, notre entreprise familiale de transport est aux avant-postes de l'innovation pour la mobilité. En 2018, nous avons ainsi lancé Beti, une offre de services dédiée à la navette autonome. Après une première expérience réussie en montagne à Val Thorens durant l'hiver 2018/2019, l'expérimentation que nous lançons à Crest porte une grande ambition : celle de desservir au mieux les territoires ruraux. Nous en sommes convaincus : le véhicule autonome constitue une



solution d'avenir pour la mobilité rurale. » **Benjamin Beudet, Directeur Général du Groupe Bertolami, en charge du développement et de l'innovation Voyages et Autocars.**

« En tant que fournisseur de systèmes de conduite autonome, nous sommes très heureux de contribuer à ce projet en apportant une solution de mobilité intelligente dans des zones rurales, techniquement plus complexes à aborder. Nos équipes ont su relever le défi, renforçant ainsi nos convictions que nos navettes électriques et autonomes sont l'une des solutions pour rendre la mobilité toujours plus équitable et accessible à tous. Nos véhicules circulent quotidiennement sur tous les continents en ville, sur site privé et désormais dans des zones rurales. » **Arnaud Rouault, VP Sales EMEA, NAVYA.**

Contacts presse :

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Service de presse
04 26 73 40 15

Conseil départemental de la Drôme

William RABAIN
04 75 79 26 26
wrabain@ladrome.fr

Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

Florence BOILEAU
04 75 25 66 12
fboileau@val-de-drome.com

Ville de Crest

Simon LOYAT
04 75 76 761 31
com@mairie-crest.fr

Eurovia

Maxence NAOURI
01 47 16 48 36
maxence.naouri@eurovia.com

Beti

Benjamin BEAUDET
04 75 45 21 88
benjamin.beudet@bertolami.fr

NAVYA

Albane Garnier
06 66 58 71 46
Albane.garnier@navya.tech